

Octobre – conditions optimales pour les semis de céréales d'hiver et production supplémentaire de cultures maraîchères et de variétés tardives d'arbres fruitiers et de vignes

Автор(и): Растителна защита
Дата: 01.10.2023 Брой: 10/2023



En octobre, les conditions agrométéorologiques seront déterminées par des températures autour et au-dessus des normes climatiques et des précipitations autour et en dessous des normes mensuelles.

Au début du mois d'octobre, les températures supérieures à la normale prévues, avec des valeurs maximales allant jusqu'à 30-32°C, accéléreront les processus de maturation des variétés tardives d'arbres fruitiers et de raisins, et créeront des conditions pour récolter une production supplémentaire de cultures maraîchères de

production tardive en plein champ (tomates, poivrons, courgettes, cornichons). En raison des conditions thermiques supérieures à la normale, les cépages rouges tardifs atteindront leur maturité technologique plus tôt que les dates habituelles, et les variétés de fruits d'automne atteindront leur maturité de cueillette.

Après le temps relativement sec et chaud pour la saison durant la seconde moitié de la première décade, les conditions agrométéorologiques subiront un changement. Durant cette période, une baisse substantielle des températures minimales est prévue, avec des conditions de formation de gelées dans les bassins et les champs plus élevés, ce qui nécessitera la récolte en temps opportun des cultures maraîchères sensibles au gel (tomates, poivrons).

À la fin de la première et au début de la seconde décade, des précipitations d'importance économique sont attendues, une amélioration des réserves d'humidité du sol dans les couches supérieures, et des conditions pour effectuer les travaux saisonniers de préparation du sol. La sécheresse de la fin de l'été et du début de l'automne dans de nombreuses régions du pays, à l'exception des régions du sud-est, a retardé le travail du sol de pré-semis des parcelles destinées aux semis de cultures d'automne. Pour cette raison, dans une grande partie des régions de grande culture, les délais agrotechniques en septembre pour le semis du colza d'hiver n'ont pas été respectés.



Octobre est la période optimale pour le semis des cultures céréalières d'hiver. Durant la première décade se situe l'échéance agrotechnique pour le semis du blé dans le nord de la Bulgarie, du 15 au 25

octobre dans le sud de la Bulgarie, et à la fin du mois – le long de la côte de la mer Noire.

La plupart des jours de la seconde moitié d'octobre, les stades initiaux de végétation des cultures d'automne semées se dérouleront sous des conditions thermiques supérieures à la normale. Au milieu et à la fin de la troisième décade, il existe une probabilité prévue de précipitations, une amélioration des réserves d'humidité du sol dans la couche de 50 cm, et des conditions pour le développement des cultures céréalières d'hiver. À la fin du mois d'octobre, pour le blé, selon les dates de semis, les stades suivants seront observés : levée et formation des feuilles (1-3 feuilles).

Les conditions thermiques prévues en octobre, autour et au-dessus de la norme, sont un prérequis pour une augmentation de la population du campagnol des champs – l'un des ravageurs dangereux des cultures d'automne. À la fin du mois, les cultures d'automne doivent être inspectées pour détecter la présence du ravageur, et là où sa densité dépasse le seuil de nuisibilité économique (2 colonies actives par décare), des mesures de protection des plantes en temps opportun sont nécessaires (appâts empoisonnés placés aux entrées des colonies).

Dans les vergers de pommiers et de poiriers, au début de la chute des feuilles, après la récolte des fruits, il est recommandé de pulvériser les arbres avec une solution d'urée à 5%. Ce traitement limite l'infection par la tavelure.

Pour les espèces à noyau, contre le chancre bactérien, la cloque du pêcher, la criblure et la pourriture brune précoce chez l'abricotier, le cerisier doux et le griottier, après la chute massive des feuilles, une pulvérisation avec une bouillie bordelaise à 2% doit être effectuée.

Source : NIMH